

1. Discours prononcé le 26 octobre 1960 devant l'Assemblée Législative

Messieurs.

Cette journée du 26 octobre restera inscrite dans les annales du peuple rwandais.

Aujourd'hui en effet, un Parlement représentatif et un Gouvernement également représentatif sont mis en place. C'est la démocratie qui a vaincu la féodalité. La féodalité sous quelque figure que ce soit, sous quelque forme que ce puisse être, la féodalité au Rwanda est vaincue définitivement. Elle est abolie définitivement. Nous la rejetons définitivement.

Notre peuple a opté pour la démocratie, pour une démocratie libératrice. Les élections communales ont donné à notre peuple rwandais l'occasion de se prononcer. Chacun d'entre nous a été élu par le peuple. Le peuple a confiance en lui.

Tous les partis démocratiques, notamment le Parmehutu, hautement majoritaire, ont demandé l'installation par la Tutelle d'un gouvernement et d'un parlement provisoire. La Belgique démocratique ne pouvait répondre que par l'affirmative. Ces institutions sont aujourd'hui sur pied.

L'objectif du gouvernement rwandais est très simple : d'abord la pacification du pays. Aussi, au nom du gouvernement, je demande à toute la population, bahutu, batutsi, batwa, européens et à tous les autres habitants du Rwanda, de contribuer à cette œuvre de pacification dans les modalités que les réglementations générales territoriales et communales détermineront. De graves sanctions seront décrétées incessamment contre les perturbateurs de l'ordre et de la tranquillité. Au nom du gouvernement, je demande, j'exige de tous les habitants du Rwanda une contribution positive au maintien de l'ordre et de la tranquillité.

Quant à l'économie du pays, un planning national va être établi par les ministères responsables tandis que notre politique immédiate durant les mois à venir visera l'équilibre d'une consommation immédiate.

Pour le développement social, la démocratisation de l'éducation nationale sera, pour notre pays, d'une importance capitale. Aussi mon gouvernement tiendra à ce que le peuple puisse être démocratiquement instruit, éduqué.

En ce qui concerne l'indépendance du pays, ce qui nous intéresse c'est que le jour de l'indépendance soit la consécration d'une situation assise et normale. Un jour qui ne gêne en rien la continuité de l'activité nationale. Aussi faut-il que le travail, les relations, l'amitié continuent dans le Rwanda entre noirs et noirs d'abord et principalement, et entre noirs et blancs qui veulent contribuer à la libération authentique du peuple rwandais.

L'attitude du gouvernement rwandais sera orientée par le respect des droits de l'homme, des droits de la personne, des droits de la famille, le souci de la libération de l'Afrique, le respect des valeurs particulières du peuple rwandais.

La perspective de notre gouvernement n'est pas louche : nous voyons un Rwanda multiracial, où tous les habitants s'entendent, où tous les groupes collaborent, où chacun travaille pour lui et pour le bien commun.

Notre perspective est africaine. Nous sommes africains sans que cela puisse nous isoler ou handicaper notre contribution à l'émancipation de l'humanité.

Dans tout cela, il est nécessaire que chacun pour soi et pour tous travaille avec ardeur. L'égoïsme, les idéologies non conformes aux aspirations de notre peuple ou à son vrai bien n'influenceront pas notre gouvernement.

Je voudrais terminer en remerciant solennellement le gouvernement belge de l'action sage et progressive qu'il développe pour l'émancipation de notre peuple. Le Rwanda espère qu'aucune influence n'empêchera le gouvernement belge, représenté ici par Monsieur le Résident Général et par Monsieur le Résident Spécial, de bien achever l'œuvre si magnanimement commencée.

Peuple rwandais, sous l'œil vigilant de la Belgique, sous l'égide

de votre gouvernement et de votre parlement, allez de l'avant. L'avenir est à vous.

Kigali, le 26 octobre 1960 Grégoire KAYIBANDA.